

PROCHAINE RÉUNION

Invitation des observateurs à la prochaine réunion

17.1 La Commission invite les États suivants à assister à la vingt-deuxième réunion de la Commission à titre d'observateurs :

- États adhérents : la Bulgarie, le Canada, la Finlande, la Grèce, les Pays-Bas, le Pérou et le Vanuatu;
- parties non contractantes participant au SDC et prenant part à l'exploitation ou au débarquement et/ou commerce de légine : la République populaire de Chine, Maurice, les Seychelles et Singapour; et
- parties non contractantes ne participant pas au SDC, mais prenant probablement part à l'exploitation ou au débarquement et/ou commerce de légine : l'Angola, le Belize, la Bolivie, la Colombie, l'Indonésie, le Kenya, Madagascar, la Malaisie, le Mexique, le Mozambique, Panama, les Philippines, Sao Tome et Principe, St-Vincent et les Grenadines, la Thaïlande et le Togo.

17.2 Le secrétariat ayant rencontré quelques difficultés pour identifier des responsables compétents dans certains des pays susmentionnés, l'observateur de la FAO a proposé l'aide des bureaux locaux de la FAO pour faciliter la distribution des invitations.

17.3 Compte tenu de la progression de la coopération entre la CCAMLR et la CITES, la Commission invite le secrétariat de cette dernière à assister à la vingt-deuxième réunion en qualité d'observateur (paragraphe 10.25).

17.4 Les organisations internationales ci-après sont également invitées : l'ASOC, la CCSBT, la CIB, la CICTA, la COI, le CPE, la CPPS, la CPS, la FAO, le FFA, la CITT, le PNUE, le SCAR, le SCOR et l'UICN.

Dates et lieu de la prochaine réunion

17.5 Notant qu'il est peu probable qu'un autre lieu de réunion soit disponible pour la prochaine réunion, il est convenu que les vingt-deuxième réunions de la Commission et du Comité scientifique se tiendront à Hobart, en Australie, du 27 octobre au 7 novembre 2003. La présence des chefs de délégation est requise à Hobart pour une réunion qui se tiendra le 26 octobre 2003.

AUTRES QUESTIONS

18.1 Le Royaume-Uni renvoie au paragraphe 14.46 sur l'inquiétude soulevée par le peu de temps dont disposent souvent les Membres pour lire les documents avant la réunion. Il précise qu'à la RCTA, la présentation des documents est soumise à des règles claires qui sont strictement appliquées. La Commission charge le secrétariat, en consultation avec les

présidents du Comité scientifique et du SCOI, d'ébaucher pendant la période d'intersession une liste de procédures, en s'inspirant éventuellement de celles adoptées par la RCTA et le CPE et de la présenter à sa prochaine réunion.

RAPPORT DE LA VINGT ET UNIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION

19.1 Le rapport de la vingt et unième réunion est adopté.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

20.1 Dans ses remarques de clôture, le président exprime ses remerciements aux membres de la Commission, au président du Comité scientifique (Rennie Holt), au secrétaire exécutif actuel (Denzil Miller), au secrétaire exécutif précédent (Esteban de Salas) et au personnel du secrétariat pour le soutien qu'ils lui ont apporté ces deux dernières années. Il a eu l'honneur de présider la Commission pendant une période qui a vu le lancement de nombreuses initiatives vouées à l'atteinte de ses objectifs. Il estime que l'avenir réserve de nouveaux enjeux auxquels la Commission se consacrera sans retenue.

20.2 Au nom de la Commission, M. R. Arnaudo (Etats-Unis) remercie M. Sasanelli d'avoir dirigé la Commission et du travail ardu qu'il a fourni ces deux dernières années. Selon lui, les progrès effectués et la survie de l'institution face à deux semaines de réunion lourdes de controverses sont en partie attribuables au président.

20.3 Monsieur l'ambassadeur J. Berguño (Chili) exprime également sa gratitude au président qui a su aider à guider la Commission dans ses tâches.

20.4 Avant la clôture de la réunion, D. Miller remet à M. Sasanelli le marteau du président qui pourra ajouter une touche personnelle à cette clôture.

20.5 Le président de la Commission clôture la vingt et unième réunion.